



Formation membre du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

Objectifs

- Exercer ses missions au sein d'un CHSCT.
- Améliorer l'efficacité de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles en étant force de proposition.



Contenu de la formation (3 journées)

- Les enjeux de la santé sécurité au travail (humains, financiers, juridiques et réglementaires),
- Les différents interlocuteurs en santé sécurité au travail (internes et externes à l'entreprise),
- Les formations en matière de sécurité,
- Le cadre de l'action du CHSCT (historique, réglementation, conditions de création, composition, désignation, compétences, missions, moyens, fonctionnement, droit d'alerte, réunions et compte rendu, rapport et programme annuel)
- Les accidents du travail et les maladies professionnelles,
- La méthodologie de l'arbre des causes pour l'analyse d'accident,
- Les risques généraux (incendie, chimique, électrique, bruit, manutention manuelle),
- L'évaluation des risques professionnels : théorie et pratique sur le terrain avec l'observation d'un poste de travail (identification des risques, plan d'actions).

Budget

- 55 000 CFP HT par stagiaire en session inter-entreprises

